

Mardi 12 octobre 2021: ✓

Mercredi 13 octobre 2021: ✓

Jeudi 14 octobre 2021: ✓

Vendredi 15 octobre 2021: ✓

Samedi 16 octobre 2021: ✓

Lundi 18 octobre 2021:

16

[REDACTED] parcelle cadastrée AK 68 - zone PLU n°

UR4 - OL [REDACTED]

- Je tiens à faire l'observation suivante sur la frange paysagère (agricole) qui a été implantée sur l'arrière de ma parcelle. Je suppose que sur l'emprise de cette frange aucune construction n'est envisageable et que le sol doit être de pleine terre!

Je signale que cette frange paysagère est implantée 17 garages bâtis existant qui sont actuellement en location, et que pour desservir ces garages un sol de pleine terre n'est pas vraiment adapté, même si cela a été le cas assez longtemps.

Il me paraît illogique et difficile d'imposer un espace jardin/paysage sur du bâti existant et sa circulation de desserte, par conséquent, je vous demande de réviser cette implantation de frange paysagère et de la déplacer en limite EST de ma parcelle.

Cordialement.

Mardi 19 octobre 2021